

Français des Affaires II (B2) (EM02FM97)

Programme	LV
Unité d'enseignement / ECTS / Parcours/Spécialisation(s)	UE : Français des Affaires II (B2) : 5 ECTS. <ul style="list-style-type: none">• BEM Bachelor in European Management• Visitants• PGE 2A - English track
Discipline	Français langue étrangère
Année	2019
Semestre	B
Ouvert aux visitants	oui (5 ECTS)
Nombre de places disponibles	22

Responsable du cours

Pauline BRISACH

Intervenants

Aucun intervenant pour ce cours

Format du cours

Langue de travail :	Français
Volume horaire en présentiel :	24 h
Heures de travail totales à prévoir par l'étudiant :	96 h

Track du cours

Track : Présentiel

Track "Présentiel" :

La présence en cours / TD ainsi que la participation aux contrôles continus et terminaux sont obligatoires. L'évaluation vise à valoriser le travail en présentiel, toute absence non justifiée sera sanctionnée (cf. règlements de scolarité) et prise en compte au niveau de la notation (cf. modalités d'évaluation).

Track "Autonome" :

La participation aux contrôles continus et terminaux est obligatoire. L'étudiant est libre d'assister ou non au cours.

Dans toutes les formations Masters et celles réalisées en apprentissage, la présence en cours / TD et aux épreuves intermédiaires et terminales est entièrement obligatoire. Seul le track « Présentiel » est possible.

Contribution pédagogique du cours au programme

En quoi ce cours participe au programme :

Descriptif

Organisation pédagogique

Objectifs pédagogiques

Plan / Sommaire

Prérequis nécessaires

Notions clés à maîtriser :

Supports pédagogiques

Bibliographie recommandée

Ouvrages principaux :

Littérature complémentaire :

Travaux de recherche de l'EM :

Modalités d'évaluation

Motifs d'exclusion du cours

Les comportements tels que...

arrivées tardives / départs anticipés / sorties de salle intempestives pendant le cours

consommation ostentatoire de nourriture et de boissons

utilisation de smartphones & d'ordinateurs portables pour des raisons non liées au cours

lectures non liées au cours

discussions non liées au cours

comportements irrespectueux vis-à-vis de l'enseignant

... peuvent conduire à l'exclusion du cours.